COMPTE RENDU
CSAL DU 17 JUIN 2025

En liminaire, nous avons évoqué les préoccupations majeures sur le choix de la licorne ALAN pour la Protection Sociale Complémentaire qui doit être mise en place au 01/01/2026. Nous sommes également revenus sur la responsabilité des gestionnaires publics et son impact non négligeable sur la santé mentale des agents.
Concernant la réforme des PCE, il n'y a pas d'abandon des missions de la part de l'État pour le DDFIP, il y a un changement de structure.
Sur les mouvements locaux, la direction s'étonne de certains départs inattendus de collègues, notamment de cadres A.

Nous sommes passés ensuite à l'ordre du jour.

– PV CSAL 29/04/2025
L'examen de ce PV est reporté au prochain CSAL, faute de signature.

– SIP Réart – fusion de SAID
La fusion des secteurs d'assiette en un seul préfigure le SIP de demain.
Dès le début des échanges, nous avons eu la garantie qu'il n'y aura pas de changement d'affectation ni de changement de missions dans le périmètre du SIP entre les sites de Perpignan et d'Elne. Il n'y aura pas de suppression d'emploi sur l'année à venir.
La communication doit être une priorité notamment sur l'organisation du travail. La volonté de réduire le volume de jours télétravaillés ne doit pas se cacher derrière l'explication qu'il ne faut pas sortir de documents ou de courriers du service. Le directeur donne son accord pour que cela ne soit pas un frein.
Cette organisation ayant déjà été mise en place depuis le 01/01/2025 et l'absence de membres de l'encadrement (PARGF et SIP) ne permettent pas d'évaluer les résultats de cette opération. Malheureusement, ce type d'organisation favorise trop souvent la perte de sens dans le collectif de travail et réduit la vision globale sur l'ensemble des missions du service.
Vote d'abstention à l'unanimité.

– Budget bilan 2024 et point de situation 2025
Plusieurs demandes de précisions sur des lignes budgétaires ont été posées : apprentis, déficits de caisse, abondement et reprise de fin de gestion, abondements SPIB-2C, part redistribuée au nombre d'agents…
Les dépenses augmentent de manière générale. Le poste le plus impacté est celui de l'affranchissement. Plus surprenant, les dépenses liées aux transports de fonds augmentent

également malgré la fermeture d'un certain nombre de caisse en numéraire. L'explication donnée réside dans une difficulté nationale liée à une remise de fonds par les régies à La Poste.
Sans surprise, le poste des prestations de nettoyage augmente aussi, malgré la baisse des prestations effectuées. La négociation des marchés publics n'est décidément par le fort de nos décideurs…
Plusieurs demandes de précisions ont également été formulées sur le budget prévisionnel 2025 (abondement complémentaire pour des petits travaux d'entretien, loyers non budgétaires...). Nous attendons des précisions sur le détail des moyens généraux et des prestations de service.

– PARGP : réorganisation FDL/SPL
Le contexte emploi sur ces divisions est particulièrement difficile, entre départs à la retraite et mobilité. Une demande d'appui d'un autre département a été faite pour venir en soutien à l'équipe.
Une attention particulière sera portée sur les conditions de vie au travail et sur la dimension psychologique dans ces services.

– Relogement de la Trésorerie Hospitalière de Thuir
Les travaux sont engagés avec un désamiantage total. Depuis le mois d'avril, il n'y a plus de réunion de chantier. Le bail est toujours en négociation avec les domaines.
Le loyer est rehaussé, il passe de 18 000 € par an à 25 000 €.
L'ascenseur et l'escalier extérieur seront sécurisés.
Une visite est normalement prévue à la fin des travaux. La volonté des agents serait de s'installer début octobre car il s'agit de la période la plus optimale. Pour la direction, c'est trop tôt. Au mieux, ce serait plutôt début novembre si tout va bien.
Vote abstention à l'unanimité.
Même si nous ne pouvons que louer l'amélioration des locaux avec les travaux effectués, le positionnement du collectif de travail sur 2 niveaux nuira à sa cohésion. Il aurait été préférable que les agents restent sur les locaux mis à disposition pour la période temporaire.

– Relogement des services de Prades
Les déménagements des services sont prévus en août 2025.
Le SGC récupère les locaux actuels du SIP, le SIE bascule du RDC au 1er étage en lieu et place du SGC et le SIP s'installe du 1er étage vers le RDC afin d'avoir la gestion de l'accueil facilitée.
La sécurisation a été revue. Les travaux de cloisonnement et décloisonnement doivent se faire avant le déménagement.

– travaux sur le SGC de Céret
La direction est sur la phase de lancement de marché. Le chantier devrait démarrer à l'automne si tout va bien. Les agents du SGC déménagent le 01/07 sur le plateau provisoire (ancien secteur du SIP, au 1er étage).

Le désamiantage sera plus large que prévu. Les entreprises passeront par l'arrière du bâtiment. La durée des travaux est estimée à 3 mois (dont 4 semaines de désamiantage).

– Implantation WIFI

Solidaires Finances Publiques n'est pas opposé par principe sur l'installation de ce type de dispositif. Nous avons demandé à être assuré de la prise en compte d'un accident de service dans le cas où un ou une collègue serait électro-sensible avec les ondes générées.
En l'absence de réponse sur ce sujet, l'abstention a été votée à l'unanimité.

L'expérimentation de la TOIP virtuelle a été présentée. Elle devrait être conduite sur les sites du SGC Perpignan, de Prades, de Céret et sur le SIP Réart. À suivre lors de la prochaine instance.

– Questions diverses

> Situation immobilière à Escarguel. Information transmise par le syndic de copropriété vendredi dernier faisant état d'un risque réel et imminent au niveau de la structure du bâtiment de l'hôtel Ibis, ayant entraîné la fermeture du parking depuis le 16 juin. Une expertise bâtimentaire est en cours. Pour le moment, pas de mise en péril ni d'évacuation des personnels. Une assemblée extraordinaire avec le syndic aura lieu le 27 juin. Les véhicules de service ont été rapatriés sur Arago.
Nous avons demandé à ce que toutes les modalités d'organisation du travail soient prises avec souplesse pour garantir la sécurité des agents en attendant d'avoir les retours d'expertise.

> Accessibilité sur les places de parking en façade de la Côte Vermeille. La communication sera faite la semaine prochaine sur la répartition des places par services.

> Point sur la situation du PCE. Nous avons demandé des précisions sur les règles de gestion qui seront appliquées, sur la ventilation des emplois entre le SIE, la DIRCOFI, les BDV et la Direction et sur le calendrier des groupes de travail à venir. Le DDFIP 66 s'entretient avec le Délégué Inter-régionnal lundi prochain.

> Point sur l'Observatoire interne des PO. Sujet qui sera développé en septembre.

> Point sur la communication des réponses RH. En fonction de la situation, de la souplesse rédactionnelle est demandée dans la réponse apportée et de la transparence sur l'identité de la personne rédactrice du message est attendue. À l'inverse, nous rappelons qu'il convient de se respecter les uns les autres dans nos échanges. À l'instar de l'ensemble des services, le pôle transverse (RH, logistique, budget, formation professionnelle) subit également des difficultés dans le volume d'effectifs nécessaire à l'exercice des missions et des charges de travail qui augmentent.

Points abordés par le directeur :

> bascule de la gestion téléphonique du SIE départemental des PO au CCPro aujourd'hui. Retour ok.

> Départ de M. Bertincourt pour le 38 au 01/09/25.

Vos représentants au CSAL :
Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Valérie Joanchicoy, Denis Corratger.
Suppléants : Fabien Robach, Christine Mirroir, Véronique Bègue, Hélène Rieubernet.